

BULLETIN DE PARTICIPATION

(voir dates du concours sur les affiches et chez nos partenaires)

Concours des MAISONS FLEURIES

NOMBREUX LOTS A GAGNER !

+ 1 fleur offerte à tous
les participants présents
lors de la remise des prix

La Communauté de communes du Pays de Tarascon organise le concours des Maisons fleuries : participez à cette opération dans une des huit catégories et remportez un des nombreux lots mis en jeu !

Règlement : concours sans obligation d'achat, réservé aux habitants de la Communauté de communes du Pays de Tarascon. Inscriptions et offres spéciales valables sur la durée du concours (voir dates sur les affiches et chez nos partenaires).

Déroulement : le jury composé de paysagistes et de professionnels du tourisme viendra noter vos réalisations. Les lauréats des catégories professionnelles participeront au concours départemental. Tous les participants seront invités à la cérémonie de remise des prix.

INSCRIPTION

Remplir le bulletin et cocher votre catégorie.

Prénom :

NOM :

adresse :

COMMUNE :

Téléphone :

- Maison avec jardin visible de la rue
- Décor floral en bordure de rue
- Balcons et terrasses
- Immeubles
- Tourisme (hôtels, campings, sites...)
- Entreprise et commerce
- Bâtiment et lieux publics
- Jardin potager visible de la rue

OFFRES SPÉCIALES CONCOURS réservées aux participants

Géraniums 5 achetés = 1 offert

Plantes annuelles 10 achetées = 2 offerts

(oeuillets d'Inde, Bégonias, Impatiens, Pétunias, Sauge, Pourpier)

Plantes tapissantes 10 achetées = 2 offerts

(Verveine, Surfinia, Mumilus, Scaevola, Bidens)

*Offres valables à la Graineterie Lavigne et aux Serres d'Arnavé sur remise du bulletin de participation dûment rempli.

Bulletins de participation disponibles dans les mairies, à la Communauté de Communes, et chez les professionnels participants. INFOS : 05 34 09 86 30